

Fouille XL au bâtiment D3 : le trafic aérien

A Fleury-Mérogis, le 23 septembre 2026

Chers Collègues,

Le Bureau local UFAP UNSa Justice avait déjà alerté sur l'ampleur des livraisons par drones dans notre établissement. Les fouilles XL, devenues plus fréquentes ces dernières semaines, confirment malheureusement ce que nous dénoncions : **la détention continue de se remplir d'objets interdits livrés par voie aérienne.**

L'administration a engagé l'installation de dispositifs de protection (volières, grillages déportés...) destinés à ralentir mécaniquement la progression des drones et à empêcher les livraisons. Ces mesures sont nécessaires, mais les résultats de la dernière fouille XL au bâtiment D3 montrent qu'elles ne suffisent pas encore à endiguer le phénomène.

RÉSULTATS DE LA FOUILLE XL — BÂTIMENT D3

2ème droite et 2ème milieu

- **17** iPhones et **1** téléphone L8STAR
- **110 g** de stupéfiants
- **32** câbles de chargeurs et **7** prises de chargeurs
- **1** boîtier IPTV
- **4** embouts TORX
- **1** Puff
- **1 arme artisanale** (un éclat de miroir fixé sur un manche de brosse à dents)

3ème étage (découvertes des EROS)

- **7** iPhones
- **59 g** de stupéfiants

Un secteur particulièrement sensible

Le bâtiment D3 abrite notamment le quartier d'isolement, où sont hébergés des détenus au profil hautement dangereux. La présence massive de téléphones, de stupéfiants et d'une arme artisanale dans ce secteur est un facteur de danger direct et immédiat pour les personnels qui y interviennent.

Une telle quantité de matériel retrouvée en une seule fouille démontre que les livraisons par drones se poursuivent à un rythme soutenu, malgré les dispositifs en cours d'installation.

Cette fouille confirme, chiffres à l'appui, ce que nous portons depuis plusieurs mois : tant que le dispositif anti-drones ne sera pas pleinement opérationnel sur l'ensemble des bâtiments, nos collègues continueront de travailler au contact de détenus toujours mieux équipés.

L'UFAP UNSa Justice reste mobilisée. Nous demandons :

- La **généralisation et l'accélération** de l'installation des dispositifs anti-drones (volières, grillages déportés) sur l'ensemble des bâtiments, en priorité les secteurs sensibles comme le quartier d'isolement du D3 ;
- Un **bilan chiffré et régulier** des fouilles XL et de leur contenu, communiqué aux personnels ;
- Le **renforcement des moyens de détection** pour les objets non métalliques et les téléphones ;
- Une **réunion de suivi** avec la direction sur l'efficacité réelle des mesures engagées depuis notre dernier tract.

L'UFAP UNSa Justice ne relâchera pas la pression tant que la sécurité des personnels de Fleury-Mérogis ne sera pas garantie face à ce trafic aérien. Nous exigeons des actes, pas des promesses.

Le Bureau UFAP UNSa Justice